



Senza chiedere il permesso

Numéro spécial sur le décret Salvini – octobre 2018

ASSEMBLÉE DES MIGRANTS

Pour lutter sans aucune peur contre le ministre Salvini !

Samedi 3 novembre à 15h
Circolo Berneri – Porta S. Stefano, Bologna

Pour atteindre le Circolo Berneri de la gare : prendre le bus 32 et descendre à Porta Santo Stefano

Qui est le ministre Salvini ?

Il est, officiellement, le ministre de l'intérieur et le vice-président du conseil, mais il s'est auto-proclamé « ministre de la peur ». Salvini essaye de nous effrayer, hommes et femmes migrants, parce qu'il pense ainsi obtenir le soutien des italiens appauvris par la crise économique. En fait Salvini n'a rien fait de nouveau. C'est un politicien qui tente d'obtenir des votes en promettant même ce qu'il ne peut pas tenir. Il dit qu'il veut expulser tous les migrants, mais c'est impossible de chasser les migrants en masse :

pour des raisons juridiques, leur travail régulier ou au noir et leurs impôts sont nécessaires et aussi, les migrants font partie de la vie de ce pays. Le ministre Salvini est l'auteur principal du "décret sécurité" récemment approuvé. Le décret est déjà en vigueur, mais pour qu'il devienne une loi il doit toujours être approuvé par le Parlement : nous pouvons donc encore nous battre pour le bloquer.



Qu'est-ce que prévoit le décret sécurité ?

Le «décret sécurité» contient plusieurs mesures et modifie certains points des lois sur l'immigration et l'asile. Voici ce qui change :

- **Le permis humanitaire est aboli**, Salvini, déjà en juillet avait publié une circulaire pour en limiter l'octroi et le renouvellement. Toutefois, un permis spécial est établi pour les victimes d'exploitation extrême au travail, de trafic, de violences domestique, catastrophes naturelles, pour ceux qui ont besoin de soins médicaux ou qui font preuve d'actes d'une remarquable valeur civile.

- **La demande d'asile est suspendue si le demandeur est jugé pour des crimes tels que le vol, le trafic de drogue, les violences sexuelles, la résistance à un agent public**, etc., même si le tribunal ne l'a pas encore condamné. Pour ces mêmes crimes le permis d'asile ou de protection subsidiaire peuvent être révoqués. Ce sont les vieilles pratiques du racisme institutionnel des postes de police, qui ont également impacté les titulaires de permis de travail et qui sont maintenant renforcés et étendus par le décret sécurité.

- **Les demandeurs d'asile sont exclus du registre**. Durant ces dernières années, beaucoup se sont battus et ont gagné contre cette exclusion, mais si elle devient une loi, cette discrimination serait étendue à tous les demandeurs d'asile. Se voir refuser l'octroi d'une pièce d'identité signifie ne pas avoir de code fiscal pour travailler, ne pas avoir accès à la santé publique et aux services municipaux, tels que les écoles.

- **Les SPRAR sont réservés aux mineurs non accompagnés et à très peu de détenteurs de la protection internationale**. Cela signifie que de nombreux migrants vivront dans la rue avec pour effet aussi une intensification de la clandestinité. Il est également prévu une augmentation du temps de détention (jusqu'à 180 jours) dans les centres de rapatriement permanents (CPR) pour ceux qui reçoivent un refus par la commission et qui perdent leur permis de travail.

- **Les délais concernant les démarches pour obtenir la citoyenneté sont étendus à 4 ans**, ce qui s'ajoute aux 10 ans d'attente pour faire la demande. Le coût des démarches augmente ainsi de 200 à 250 euros. La citoyenneté n'est plus un droit mais devient une concession arbitraire et les préfetures prennent plus de temps pour en plus nier ce droit. Le mariage avec un/e citoyen/ne italien/ne ne garantit plus l'octroi de la citoyenneté.

Qu'est-ce que le décret peut vraiment faire contre les migrants ?

Ce décret est une menace pour tous les migrants, mais Salvini proclame une chose qu' en plus il ne pourra pas réaliser : il sera très difficile de trouver l'argent pour construire de nouveaux centres de détention et pour financer le rapatriement de masse. D'ailleurs, sans des accords bilatéraux avec les pays d'origine, le rapatriement est impossible. Le ministre de la peur Salvini n'a pas le pouvoir d'expulser les migrants en masse. Salvini accuse l'Europe, mais l'Europe ne l'écoute pas beaucoup. Mais nous devons quand-même avoir à l'esprit que l'Europe n'aidera pas les migrants comme elle le fait durant toutes ces dernières années.

Que peuvent faire les migrants et les demandeurs d'asile ?

En premier lieu, ils n'y a pas de véritables solutions au niveau du sauvetage individuel. Travailler en silence ou gratuitement, accepter tout ce qui vient, ne suffit pas pour éviter les refus et obtenir le renouvellement du permis de séjour. Si effectivement nous nous libérons de la peur, en combattant tous ensemble, il nous sera possible d'organiser une réponse contre Salvini. C'est seulement si nous avons le courage d'affirmer notre liberté que nous pourrons réagir à la violence de Salvini et de ce gouvernement. C'est seulement en étant ensemble et unis que nous pouvons avoir la force de refuser le racisme et l'exploitation que le gouvernement tente d'imposer.



Qui sommes-nous et que nous pouvons faire contre le décret ?

Nous sommes des femmes et des hommes migrants qui ont décidé de lutter contre la peur de Salvini. Nous sommes des hommes et des femmes qui durant ces dernières années-là, se sont mis en grève et ont lutté contre le chantage du permis de séjour. Nous sommes des migrants qui le mois dernier à Modène, à Bologne et dans toute la région - ont manifesté et lutté contre la politique des refus, contre les mesures qui ont limité l'asile et la protection humanitaire, contre le chantage de l'exploitation et de la pauvreté, contre les refoulements dans la mer et les rapatriements forcés.

Le ministre de la peur semble plus fort que ceux qui l'ont précédé, mais il est seulement plus agressif et croit pouvoir construire son futur politique sur notre dos. Mais en fait il s'en fout des migrants: Salvini est dangereux parce qu'en présentant les migrants en tant qu'ennemis il souhaite effrayer l'ensemble des italiens en disant que nous sommes le problème. Salvini menace les migrants parce qu'il veut donner une punition exemplaire à ceux qui n'acceptent pas ses conditions. Le seul moyen d'empêcher cela, c'est s'organiser et élever notre voix : nous ne devons pas nous laisser diviser entre réfugiés et demandeurs d'asile, migrants économiques et saisonniers, migrants clandestins et réguliers, et nous devons démontrer qu'il n'y a que des hommes et des femmes migrants réunis tous ensemble qui rejettent ce que le racisme du gouvernement souhaite imposer. Rester isolés et silencieux est inutile. Un ministre qui menace tous les jours les migrants, bloque les bateaux, dit qu'il veut refouler tout le monde, peut faire peur. Mais si Salvini veut nous diviser et nous effrayer pour construire sur la violence en visant certaines personnes, la misérable sécurité des autres, nous répondons en disant qu'ensemble nous n'avons pas peur parce que nous savons que notre liberté est la liberté de tous et de toutes. C'est pourquoi nous lançons l'invitation à toutes et tous, migrants et italiens, à participer à la grande assemblée des migrants, le 3 Novembre à Bologne, au Circolo Berneri à Porta S. Stefano.

Coordinamento migranti – Asahi Modena – Ass.ne senegalese Cheikh Anta Diop – Ass.ne lavoratori marocchini – Ass.ne Eritrea democratica- Diaspora ivoriana Emilia Romagna

Coordinamento Migranti: facebook.com/coordinamento.migrantibologna --- **Mail** coo.migra@gmail.com --- **Tel.** 327-5782056 **Twitter** @comibo --- **Sito:** www.coordinamentomigranti.org; Il Coordinamento Migranti si riunisce **tutti i mercoledì** alle **19.30** presso **Granata**, in Via San Carlo 28/e a Bologna